

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des comptes 2023 positifs grâce à des recettes fiscales exceptionnelles

Nyon, le 21 mai 2024

La Ville de Nyon a bouclé ses comptes 2023 avec un excédent de recettes. La hausse marquée des revenus fiscaux permet de juguler la croissance des charges. La Municipalité se voit ainsi confirmée dans sa volonté de poursuivre le développement de la ville et de renforcer ainsi son attractivité.

Des revenus fiscaux en forte hausse

Tandis que le budget 2023 prévoyait un déficit de 11,1 millions de francs, la Ville de Nyon boucle finalement ses comptes avec un excédent de 672'184 de francs. Les produits de la Ville sont en effet nettement plus élevés que ce qui avait été anticipé. Les revenus fiscaux affichent en particulier une croissance marquée par rapport au budget 2023 de 14,1 millions. Une partie de cette hausse s'explique par les recettes des personnes morales, en particulier l'impôt sur le bénéficiaire. La deuxième source d'écart par rapport au budget provient des impôts dits conjoncturels que sont les impôts sur les gains immobiliers, sur les successions et donations, ainsi que les droits de mutation. Enfin, l'impôt sur le revenu, en hausse de 1,6 million, témoigne de l'attractivité de la ville, en particulier grâce à des infrastructures de qualité.

Une hausse des charges difficilement maîtrisable

Les charges de la Ville sur lesquelles la Municipalité exerce un contrôle direct sont maîtrisées, voire parfois inférieures au budget, en particulier celles liées au personnel et aux subventions. Quelques facteurs exogènes ont toutefois engendré un dépassement du budget alloué à d'autres charges. Les charges d'électricité et de gaz sont ainsi tributaires des turbulences causées par la guerre en Ukraine. Par ailleurs, l'entreprise de géothermie EnergieO n'a pas obtenu le résultat escompté lors d'un forage à Vinzel, ce qui a contraint la Municipalité à enregistrer un amortissement extraordinaire sur sa participation dans la société. Finalement, s'agissant des charges péréquatives, un complément prévisionnel a été comptabilisé en fonction du décompte provisoire 2023.

Des investissements ambitieux dans les infrastructures

La Ville a consacré 23,9 millions en 2023 pour ses investissements. Parmi les dépenses les plus importantes figurent la construction de l'Hôtel de police, la rénovation de l'école du Centre-Ville ainsi que l'entretien des bâtiments communaux. La solide marge d'autofinancement de 17,8 millions contribue à diminuer la dette de la Ville de 572'000 de francs.

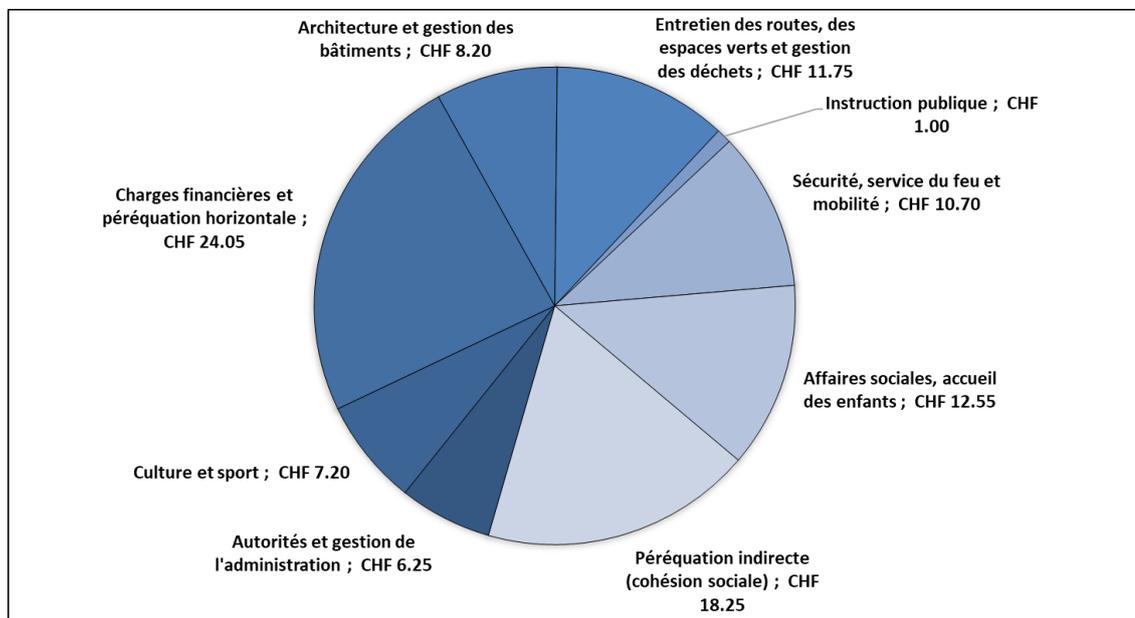
Attractivité

La Municipalité est satisfaite de constater que les charges dont elle a la compétence sont maîtrisées. Les finances saines de la Ville permettent de soutenir une politique d'investissements ambitieuse, laquelle, tel un cercle vertueux, renforce l'attractivité de la ville. Si les prochaines années peuvent être appréhendées avec davantage de sérénité, la Municipalité restera toutefois attentive à l'évolution de la dette.

Suite en page 2 >

> Suite de la page 1

Répartition des charges pour chaque 100 francs dépensés (hors dépenses des Services industriels)



Sur 100 francs, le détail des charges par fonction laisse apparaître que 12,55 francs ont été dépensés pour financer les affaires sociales et l'accueil des enfants et 18,25 francs pour la cohésion sociale ; 24,05 francs ont permis de payer la contribution nyonnaise à la péréquation, ainsi que de financer les amortissements et les intérêts de la dette ; 11,75 francs ont été consacrés à l'entretien des routes, des espaces verts et à l'élimination des déchets. L'entretien et la gestion des bâtiments ont coûté 8,20 francs tandis que 1,70 franc ont été consacrés à la sécurité publique et 7,20 francs au sport et à la culture.

Contacts presse

M. Claude Uldry, Municipal chargé du Service des finances, 078 769 96 70

M^{me} Ying Cottier, Cheffe du Service des finances, 022 316 43 22